



↑ « Si je me retrouvais dans une telle situation, j'aimerais qu'on m'aide. »
Rebecca héberge Robert, arrivé de Côte d'Ivoire il y a deux ans.



↑ Aïcha partage le quotidien de Marie-Odile et de son mari Christian.
« Maintenant que les enfants sont partis, on a de la place ! »

SOLIDARITÉ

UN TOIT ET UNE MAIN TENDUE POUR LES RÉFUGIÉS

Hébergement, soutien administratif, convivialité... L'association Accueil réfugiés Bruz s'attèle à favoriser l'intégration des réfugiés alors que les lois sur l'immigration se durcissent.

Quand elle entre chez Marie-Odile et Christian, Aïcha* est accueillie avec des embrassades. Pendant deux semaines, la jeune femme originaire de Côte d'Ivoire a été hébergée par le couple de retraités dans leur maison, à Bruz. « Maintenant que les enfants sont partis, on a de la place », glissent-ils.

Tout a été organisé par Accueil réfugiés Bruz (ARB). Créée en 2017, l'association s'est entourée de 18 foyers qui hébergent à titre gracieux des personnes exilées. Originaires du Congo, du Sénégal ou d'Afghanistan, ces immigrés attendent une régularisation de leur situation. « On accueille les personnes déboutées par l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et

apatrides). L'État prend en charge celles qui en sont à leur première demande d'asile », précise Jean-François Durand, président de l'association.

Partager le quotidien

À chaque nouvelle arrivée, un contrat est établi pour se mettre d'accord sur les règles de vie en commun. Les hôtes offrent le gîte, et s'ils le souhaitent, le couvert. « Nous, on propose de partager les repas. Mais si une personne préfère être autonome, on le comprend », explique Christian. « Chacun vit à son rythme », sourit Rebecca, qui héberge Robert*, un trentenaire ivoirien arrivé en France en 2023. S'occuper de deux enfants encore à l'école primaire ne l'empêche pas d'accueillir un in-

connu. « Si je me retrouvais dans une situation similaire, j'aimerais qu'on m'aide. » Personnes seules, couples ou familles, en activité ou à la retraite, les foyers hébergeants accueillent une personne pour 15 jours, pas plus d'une fois par trimestre.

Changer de maison régulièrement, « ça fatigue un peu » reconnaissent Aïcha et Robert. « Mais chaque famille apporte de l'attention, de l'amour. Je suis resté en contact avec la plupart d'entre elles, je peux passer quand je veux », ajoute ce dernier. L'association gère également dix logements mis à disposition par les Villes de Bruz et Pont-Péan, et un studio financé par les dons.

Favoriser l'intégration

Au quotidien, 25 bénévoles épaulent Robert, Aïcha et les autres. « On les aide pour les démarches administratives. La demande d'asile, c'est un parcours du combattant, surtout quand on ne maîtrise pas les outils informa-

tiques et le français, souligne une des bénévoles. On est à l'écoute de leurs besoins : l'apprentissage du français, la scolarisation des enfants, le accompagnement pour des problèmes de santé... »

Quand il est arrivé en France, ne savait pas écrire. « J'ai appris à lire et à écrire avec les familles et les bénévoles. » Il est devenu cuisinier bénévole à Bruz, l'un des nombreux participants à l'ARB.

« Sans papiers, c'est impossible de travailler, se loger. L'attente est longue », regrette Claire. Face au durcissement des lois sur l'immigration, l'association s'active pour sensibiliser le public en exil. Leur prochain cheval de bataille : la simplification des démarches administratives.

Hélaine Lefebvre
Photos : Anne-Cécile

* Les prénoms ont été changés.